

COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES

Section SENIORS

La Commission se réunit tous les Mercredis
De 14 heures à 17 heures
N° de Tél. Direct : 04.94.08.60.44 - Portable : 06.71.58.42.69

Réunion Restreinte du Mercredi 11 Juillet 2018 P.V. n° 1

Président : M. Guy BOUCHON

Délégués du C.D. : MM. Gérard BORGONI - William PONT

Secrétaire : M. Emile TASSISTRO

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Composition des poules provisoires 2018 / 2019
- Reprise des championnats

COMPOSITION DES POULES PROVISOIRES 2018 / 2019

Ces poules ont été établies en fonction des classements de la saison 2017/2018. Elles peuvent faire l'objet de modifications en raison des décisions des diverses commissions concernées (F.F.F., Ligue et District), suite à des appels en cours ou à venir ainsi que des modifications pouvant intervenir concernant les engagements des clubs arrêtés au 10 juillet 2018.

D1	D2	
	Poule A	Poule B
- LA LONDE 1 - CUERS PIERREFEU 1 - FREJUS ST RAPHAEL 3 - FC LA SEYNE 1 - FC ST TROPEZ 1 - GARDIA CLUB 1 - AS ESTEREL 1 - COGOLIN 1 - CANNET DES MAURES 1 - UA LA VALETTE 2 - ST MANDRIER 1 - T. HOPITAL 1	- LORGUES 1 - PUGET SUR ARGENS 1 - SC NANS 1 - LA LONDE 2 - GRIMAUD 1 - VIDAUBAN 1 - US PRADET 1 - ST MAXIMIN 1 - BRIGNOLES 1 - SIX FOURS LE BRUSC 2 - SANARY 1 - RAMATUELLE 2	- SOLLIES FARLEDE 1 - PAYS DE FAYENCE 1 - MAR VIVO 1 - SC DRAGUIGNAN 2 - ST CYR 1 - CARQUEIRANNE LA CRAU 2 - BORMES 1 - HYERES FC 3 - SC TOULON 3 - STE MAXIME 2 - CALLAS CANTON 1 - ROCBARON 1

D3		
Poule A	Poule B	Poule C
- LA VALETTE 3 - LE BEAUSSET 1 - LA CADIERE 1 - SOLLIES FARLEDE 2 - ST CYR 2 - MAR VIVO 2 - LE PRADET 2 - ASPTT HYERES 1 - GARDIA CLUB 2 - OLLIOULES 1 - CARQUEIRANNE LA CRAU 3 - TREMLIN FC 1	- BESSE SPORTS 1 - PIGNANS 1 - ST MANDRIER 2 - BELGENTIER 1 - CUERS PIERREFEU 2 - LA LONDE 3 - ST MAXIMIN 2 - CARCES 1 - EC TOULON 1 - BRIGNOLES 2 - LE VAL BESSILLON 1 - LE LAVANDOU 2	- ST TROPEZ FC 2 - GRIMAUD 2 - COGOLIN 2 - PLAN DE LA TOUR 1 - LORGUES 2 - PUGET SUR ARGENS 2 - AS ESTEREL 2 - TARADEAU 1 - ROQUEBRUNE 1 - TRANS 1 - LES ARCS 1 - BARJOLS 1

D4	
Poule A	Poule B
- BANDOL 1 - ROCBARON 2 - LA CADIERE 2 - T. MOURILLON 1 - ST MAXIMIN 3 - SANARY 2 - ASPTT HYERES 2 - ST ZACHARIE 2 - OLLIOULES 2 - GARDIA CLUB 3 - ROUGIERS 1 - TOURVES 1 - CSK OF VAL DES ROUGIERES 1	- PAYS DE FAYENCE 2 - VIDAUBAN 2 - CANNET DES MAURES 2 - US VAL D'ISOLE 1 - BRAS 1 - PLAN DE LA TOUR 2 - BARJOLS 2 - FLASSANS 1 - CALLAS CANTON 2 - ROQUEBRUNE 2 - LES ARCS 2 - TRANS 2 - RC LA BAIE 1 - FAF FREJUS 1

DEMARRAGE CHAMPIONNATS D1 / D2 / D3 / D4

La 1^{ère} journée des championnats pour l'ensemble des poules est fixée au :

> 9 SEPTEMBRE 2018

Les calendriers et le planning de la saison en cours d'élaboration seront publiés ultérieurement.

*Prochaine Réunion
sur convocation*

Le Président : Guy BOUCHON
Les Délégués du C.D. : Gérard BORGONI et William PONT
Le Secrétaire : Emile TASSISTRO